

NOUS FOURNIR DES IMAGES POUR L'IMPRESSION

Le monde de l'impression photo obéit à des règles de bonne pratique. Si vous ne voulez pas refaire vos tirages ni fournir à nouveau vos photos, assurez-vous d'avoir bien pris en compte les 3 points suivants : la taille de l'image, sa résolution et son poids.

La taille de l'image

La taille d'une image est en rapport avec le nombre de pixels qu'elle contient. Plus elle a de pixels, plus grande sera sa taille. Et plus grande sera sa taille, plus elle autorisera des tirages de grande taille.

Assurez-vous pour commencer d'avoir sélectionné la taille maximale que votre appareil photo numérique est capable de vous donner.

De la même manière, si vous numérisez vos photos, assurez-vous de sélectionner une taille suffisamment grande pour faire face aux besoins futurs.

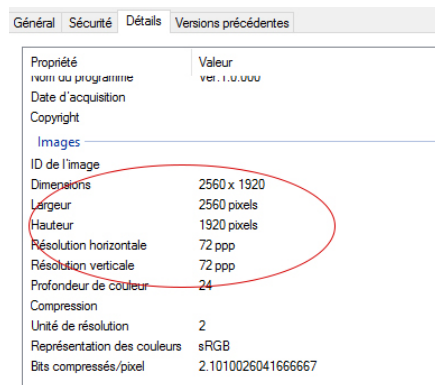
La résolution

La résolution d'une image correspond à la densité de pixels par unité de longueur.

Il y a un chiffre à retenir : 300 DPI (*pour dot per inch soit en Français, 300 PPP pour pixel par pouce*). C'est en effet la densité idéale de pixels que doit avoir une image destinée à l'impression à échelle 1.

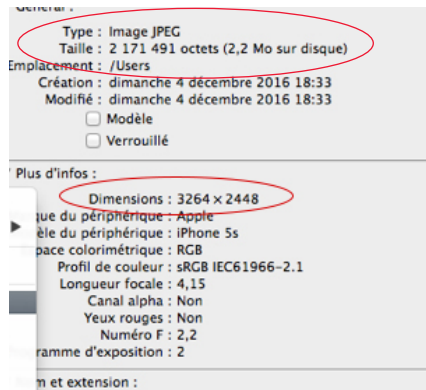
Le poids

Si votre image pèse environ 100 ko, à l'impression elle aura la taille d'un timbre poste. En règle générale, une image pour l'impression doit peser environ 4 Mo pour une impression en format A2 (400x600 mm).



Comment trouver les dimensions d'une image sur PC :

Sélectionnez votre fichier image et cliquez dessus avec le bouton droit de la souris, sélectionnez « Propriétés », puis cliquez sur l'onglet « Détails ». Windows indiquera le nombre de pixels en hauteur et largeur ainsi que la résolution en dpi.



Comment trouver les dimensions d'une image sur MAC :

Sélectionnez votre fichier image et cliquez dessus avec le bouton droit de la souris, sélectionnez « Lire les informations ». Mac indiquera le nombre de pixels en hauteur et largeur ainsi que la résolution en dpi.

EN RÉSUMÉ : Image à taille réelle d'utilisation (échelle 1) à 300 DPI (En cm ou mm. 1 cm = 118,7 px)
Au-delà de 7Mo => wetransfer.com

Images sur Internet

Attention, les images sur internet comme partout ailleurs sont régies par des droits d'auteur (CPI). Pour utiliser une image, vous devez disposer d'une autorisation. En outre, la résolution des images prises sur internet est souvent faible, à moins que vous n'alliez sur des sites spécialisés.